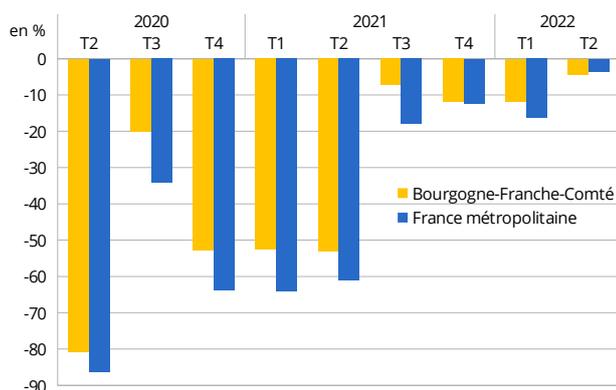


Au deuxième trimestre 2022, la fréquentation dans les hôtels de Bourgogne-Franche-Comté reste en retrait comparée à la période d'avant-crise. Cette décrue est toutefois bien moins marquée qu'au trimestre précédent et confirme la reprise du secteur touristique. La fréquentation hôtelière des touristes résidant en France retrouve son niveau d'avant-crise. En revanche, celle de la clientèle non-résidente reste encore largement en retrait.

L'hôtellerie se redresse peu à peu

Au deuxième trimestre 2022, la fréquentation hôtelière en Bourgogne-Franche-Comté reste en baisse par rapport au même trimestre de l'année 2019 ► **figure 1**. Secteur fortement pénalisé par la crise sanitaire, l'hôtellerie se redresse et le déficit de fréquentation se résorbe progressivement.

► 1. Évolution trimestrielle du nombre de nuitées comparée au même trimestre en 2019



Lecture : au 2^e trimestre 2022, le nombre de nuitées diminue de 4,3 % en Bourgogne-Franche-Comté par rapport au 2^e trimestre 2019.

Source : Insee, en partenariat avec les Comités Régionaux de Tourisme, enquête sur la fréquentation dans l'hôtellerie.

Les résidents et les principales clientèles européennes soutiennent la fréquentation

Sur la période d'avril à juin 2022, le nombre de **nuitées** dans la région s'établit à un peu moins de 1,9 million, soit une baisse de 4,3 % par rapport à 2019 ► **figure 2**. En France métropolitaine, l'activité hôtelière se contracte de 3,5 %.

► 2. Fréquentation hôtelière selon la région

	Nuitées au T2 2022		Évolution T2 2022/T2 2019 (en %)		
	Nombre	Part des résidents (en %)	Ensemble	Résidents	Non-résidents
Île-de-France	18 247 200	44,1	-4,7	-0,6	-7,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6 742 100	81,7	+2,8	+15,4	-14,8
Auvergne-Rhône-Alpes	5 543 100	72,7	-0,9	+3,2	-14,0
Nouvelle-Aquitaine	4 344 200	78,1	-1,3	+1,3	-13,9
Occitanie	4 153 300	79,6	-9,6	+1,9	-38,4
Grand Est	3 601 900	67,0	-5,9	-1,6	-13,6
Hauts-de-France	2 488 400	89,7	-2,8	+4,8	-24,2
Normandie	2 281 500	86,8	-5,7	+2,3	-26,3
Bretagne	2 187 600	84,8	-2,5	+1,1	-21,2
Pays de la Loire	2 075 200	80,6	-0,6	+0,5	-9,0
Bourgogne-Franche-Comté	1 869 700	79,3	-4,3	-0,0	-14,1
Centre-Val de Loire	1 703 900	65,4	-4,0	+1,6	-23,0
Corse	963 000	79,9	-7,5	-2,3	-23,7
France métropolitaine	56 201 100	66,4	-3,5	+2,5	-13,4

Source : Insee, en partenariat avec les Comités Régionaux de Tourisme, enquête sur la fréquentation dans l'hôtellerie.

Le recul concerne l'ensemble des régions de métropole, à l'exception de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui progresse de 2,8 %. L'Occitanie est la région la plus touchée et perd près de 10 % de ses nuitées.

Dans la région, comme en France métropolitaine, le recul de la fréquentation est beaucoup moins marqué que les trimestres précédents. En début d'année, les baisses étaient encore respectivement de - 12 % et - 16 % par rapport à 2019. Cette amélioration est soutenue par la **clientèle résidente**. Au deuxième trimestre 2022, leurs nuitées dans la région sont stables contre - 6,7 % le trimestre précédent. Avec l'arrivée des beaux jours, la fréquentation est en nette hausse au mois de mai (+ 11 %), contrairement à avril et juin en retrait par rapport à 2019.

Dans la région, la fréquentation des principales clientèles européennes dépasse le niveau d'avant-crise ► **figure 3**. Les nuitées néerlandaises progressent de plus de 20 %, les nuitées belges de près de 10 %. La fréquentation des clients suisses et allemands augmente également dans les hôtels de la région. Les touristes britanniques sont de retour, leur fréquentation progresse de 4 %.

► 3. Fréquentation hôtelière selon l'origine de la clientèle en Bourgogne-Franche-Comté

	Nuitées		
	T2 2022	T2 2019	Évolution T2 2022/T2 2019 (en %)
Résidents	1 359 800	1 360 400	- 0,0
Non-résidents	509 900	594 000	- 14,1
<i>Dont :</i>			
<i>Belgique</i>	<i>102 800</i>	<i>93 100</i>	<i>+ 10,4</i>
<i>Allemagne</i>	<i>97 300</i>	<i>95 100</i>	<i>+ 2,4</i>
<i>Pays-Bas</i>	<i>63 500</i>	<i>52 700</i>	<i>+ 20,5</i>
<i>Suisse</i>	<i>64 700</i>	<i>60 600</i>	<i>+ 6,8</i>
<i>Royaume-Uni</i>	<i>52 200</i>	<i>50 100</i>	<i>+ 4,1</i>
<i>États-Unis</i>	<i>25 400</i>	<i>36 000</i>	<i>- 29,3</i>
<i>Italie</i>	<i>17 700</i>	<i>24 800</i>	<i>- 28,8</i>
<i>Espagne</i>	<i>11 100</i>	<i>10 000</i>	<i>+ 10,8</i>
<i>Chine</i>	<i>n.s.</i>	<i>80 600</i>	<i>- 98,4</i>

n.s. : non significatif

Source : Insee, en partenariat avec les Comités Régionaux de Tourisme, enquête sur la fréquentation dans l'hôtellerie.

Les nuitées de l'ensemble des non-résidents restent cependant en retrait de 14 % en Bourgogne-Franche-Comté. Parmi les principales clientèles de la région d'avant-crise, les Chinois demeurent presque totalement absents. Les nuitées américaines restent également en net recul (- 29 %), malgré une amélioration par rapport au premier trimestre.

► Définitions

Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel. Un couple séjournant trois nuits consécutives dans un établissement correspond à six nuitées de même que six personnes séjournant chacune une nuit.

Clientèle résidente : clientèle résidant en France.

Clientèle non-résidente : clientèle résidant hors de France.

Taux d'occupation moyen : rapport entre le nombre de chambres d'hôtels occupées et le nombre de chambres d'hôtels effectivement disponibles (en tenant compte des fermetures diverses).

Dans le Jura et la Côte-d'Or, le nombre de nuitées retrouve son niveau d'avant-crise

Au deuxième trimestre 2022, le nombre de nuitées progresse dans le département du Jura (+ 0,9 %) et retrouve quasiment son niveau d'avant-crise en Côte-d'Or (- 0,3 %) ► **figure 4**.

Dans les autres départements, la fréquentation touristique est toujours en retrait. Ce recul est toutefois moins important qu'au premier trimestre. L'écart de fréquentation avec la période d'avant-crise reste particulièrement marqué en Haute-Saône (- 23 %) et dans le Territoire de Belfort (- 21 %). Ces deux départements sont pénalisés par le repli considérable de la fréquentation des touristes en provenance de l'étranger. Le Doubs et la Nièvre affichent également un recul de la **clientèle non-résidente** qui perd un quart de ses nuitées.

► 4. Fréquentation hôtelière selon le département

	Nuitées			Taux d'occupation	
	T2 2022	T2 2019	Évolution T2 2022/T2 2019 (en %)	T2 2022 (en %)	Évolution T2 2022/T2 2019 (en point)
Côte-d'Or	691 700	693 800	- 0,3	64,7	- 0,4
Doubs	272 400	289 000	- 5,7	58,2	- 0,8
Jura	127 600	126 500	+ 0,9	61,1	+ 5,6
Nièvre	99 500	112 300	- 11,4	57,3	+ 4,1
Haute-Saône	29 000	37 800	- 23,2	38,2	- 3,1
Saône-et-Loire	387 300	400 700	- 3,3	59,2	+ 3,1
Yonne	197 200	211 900	- 6,9	56,2	- 1,7
Territoire de Belfort	65 000	82 400	- 21,2	49,3	- 9,9
Bourgogne-Franche-Comté	1 869 700	1 954 400	- 4,3	59,4	+ 0,5
France métropolitaine	56 201 100	58 233 200	- 3,5	64,0	- 4,5

Source : Insee, en partenariat avec les Comités Régionaux de Tourisme, enquête sur la fréquentation dans l'hôtellerie.

Le taux d'occupation des hôtels est en légère hausse

En Bourgogne-Franche-Comté, le **taux d'occupation moyen** des hôtels s'établit à 59 %, légèrement plus qu'au deuxième trimestre 2019.

Le tourisme d'affaires représente près de 57 % des nuitées. Cette clientèle dépasse de 6,1 % son niveau de 2019. Cette hausse est particulièrement sensible en Côte-d'Or, dans le Doubs et dans l'Yonne avec un bond de plus de 13 %. Dans le Territoire de Belfort, où la clientèle d'affaires représente 80 % des nuitées, elle est en baisse de 9 %.

Frédéric Bianucci (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Pour en savoir plus

- « Au deuxième trimestre 2022, la fréquentation des hébergements collectifs touristiques reste inférieure de 3 % à son niveau de 2019 », *Informations Rapides* n° 209, août 2022.
- Bianucci F.**, « Au 1^{er} trimestre 2022, la fréquentation hôtelière reste en deçà de la période d'avant-crise », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 153, juin 2022.
- Brion D., Desnoyers C.**, « Hébergements proposés par des particuliers via des plateformes : 2 nuitées sur 3 sont réservées par des clients résidant en France », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 142, novembre 2021.

